



Association Loi 1901  
N° 0133023420  
<http://.asral7.com>

# BULLETIN DE LIAISON

## de l'Association des Retraités Allocataires

### de la CARMF

de la 7ème région (PACA – Corse – Ile de la Réunion)

Trésorier Régional

Dr Bruno LAPLANE  
309 Corniche Kennedy  
13 007 – MARSEILLE  
04 91 52 25 46

Présidente Régionale

Mme Odette MANCY  
Les Terres du Château (25)  
51-55 rue J. Arnould  
Eoures  
13 011 – MARSEILLE  
04 91 43 38 65

Secrétaire Régionale

Mme Renée BRISSY  
364 Bld Amiral Grasse  
83 200 – TOULON  
04 94 92 22 08

1<sup>er</sup> OCTOBRE 2011  
N° 93

**« "IL N'Y A PAS DE PEINE IRREMEDIALE, SAUF LA MORT " A DIT COLETTE »**

Notre présidente, Odette MANCY vient d'être douloureusement touchée par la perte de sa fille Françoise âgée de 49 ans à la suite d'une longue maladie.

Dans ce grand malheur qui l'atteint, nous sommes tous unis pour se joindre à sa détresse et lui exprimer toute notre profonde sympathie.

Odette MANCY notre Présidente nous montre par son courage et sa dignité, la force de caractère extraordinaire d'une femme qui a été le plus cruellement qu'il se peut, frappée par le destin.

Qu'elle nous permette de lui présenter ici l'expression de notre affliction la plus sincère .

**ACTIVITES DEPARTEMENTALES**

**04 – ALPES de HAUTE PROVENCE**

Animateur départemental : Docteur **Jean GERIN** Tél : 04 92 72 71 63 [jeangerin1@hotmail.com](mailto:jeangerin1@hotmail.com)  
Pas d'activités programmées ce trimestre.

**05 - HAUTES ALPES**

Animateur départemental : Docteur **Jacques LESIRE** Tél : 04 92 53 82 05 [malcombe@wanadoo.fr](mailto:malcombe@wanadoo.fr)  
**Proposition d'un voyage dans LE CENTRE- BERRY pour 2012**

Découverte du pays de l'illustre George Sand en passant par le virtuose Chopin dans ce Berry qui a inspiré de nombreuses vocations artistiques, tout comme ses légendes envoûtantes empreintes de sortilèges....

**06 - ALPES MARITIMES**

Animateur départemental : Docteur **Michel PAINAUD** Tel : 0492042374  
Le Front de Mer. 5 bd Franck Pilatte – 06300 NICE [michel.pinaud@wanadoo](mailto:michel.pinaud@wanadoo).

**Vendredi 4 Novembre 2011**

Déjeuner au Restaurant "LES PALMIERS" 1 avenue des Palmiers- Henry Duant -06100 - NICE  
Bus n°23

**Avec la participation de Maitre Martine WOLFF: «Le pouvoir des consommateurs»**

Vous pouvez préparer vos questions afin d'en faire une synthèse pendant le déjeuner.

Inscription auprès de Mme Paulette ZIMMER au 04 93 21 04 92  
Prix tout compris : 35 euros

....

**83 – VAR**

**Animateur départemental : Dr Claude Pesce 3 allée des Lavandes 83320 Carqueiranne**  
**Tel.04 94 57 59 04 ou 06 80 34 82 12 courriel :claud.pesce@wanadoo.fr**

La sortie à Cassis du 08/09 : le transport s'est effectué par covoiturage pour les 20 participants .La journée a commencé par la mini croisière qui nous a permis de découvrir les merveilleuses calanques :Port Miou,Port Pin,En Vau,l'Oule,Devenson avec les carrières maritimes d'où partaient les tartanes chargées de pierres qui ont servi à la construction de bâtiments de part le monde dont le socle de la statue de la Liberté à New-York  
 .Ensuite le repas au restaurant Le Grand Large a été excellent. L'après-midi le petit train touristique nous a fait découvrir le centre de Cassis jusqu'à Port Miou.

**La prochaine réunion aura lieu le lundi 9 Janvier 2012 pour la traditionnelle galette des Rois à 18 heures**

au local de l'AGMF 70 Bd de Strasbourg 1er étage à Toulon.  
 Tous les adhérents varois y sont invités et priés de s'inscrire auprès de l'animateur.

Dans le prochain bulletin nous informerons sur la sortie organisée au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2012.

**84 – VAUCLUSE**

**Animateur départemental : Docteur Edgard SEROPIAN Tél : 04 90 06 12 65 et portable 06 07 86 46 13**  
**Adresse : 864, avenue des vergers 84300 – CAVAILLON**  
**E-mail : edgard.seropian@orange.fr**

**Jeudi 20 Octobre : Sortie à " Pernes les Fontaines "**

Point de rencontre Parking Frédéric Mistral à 9h45 à Pernes.  
 Le covoiturage est à encourager : voir avec madame Séropian.  
 Visite guidée de la ville : les fontaines, Tour Ferrande, le bain Juif, la Maison du Costume Comtadin et l'Atelier Courte Pointe. A midi, déjeuner dans Pernes.  
 Prévoir 36 Euro environ. S'inscrire au plus tôt.

**Jeudi 17 Novembre : Conférence de M. Claude FERRIER :**

" Venise aux XVII<sup>ème</sup> et XVIII<sup>ème</sup> siècles : vers la fin d'un mythe.

**Jeudi 15 Décembre : Conférence de M. Marc Dumas**

"Universalité de la Langue Provençale "

Toutes les conférences se tiendront à 15 h à l'hôtel Bristol 44 cours Jean Jaurès Avignon Tel : 04 90 16 48 48  
 Elles seront suivies d'une collation.

Les inscriptions se feront de préférence avant le Lundi précédent chaque réunion auprès du Dr. Danielle SEROPIAN 864 Av. des Vergers 84300 CAVAILLON Tel : 0490061265 et 0607864613. Participation 11 Euro.  
 Nous vous espérons nombreux

**Jeudi 19 Janvier 2012 :**

Gâteau des Rois offert par l'Association à 15h à l'hôtel Bristol Avignon. Contactez comme d'habitude la secrétaire.

**N'oubliez pas de réserver dès à présent les Samedi 31/03 et Dimanche 01/04 2012 pour l'Assemblée Générale de l'AS RAL 7 qui aura lieu à CAVAILLON !**

**BOUCHES DU RHONE**

**Animateur départemental : Docteur Albert GRONDIN Tél : 06 42 75 57 24**  
**5 Allée Marie Mauron 13420 Gémenos Email : ahgrondin@wanadoo.fr**

➤ **mardi 11 octobre à 14h30**

**Le Med's 12 rue Saint-Jacques (entre Préfecture et Castellane).**

Conférence – écoute de Monsieur Claude TOMASI :

**« Henri TOMASI, une musique et un homme emblématiques de l'esprit Marseille-Provence 2013 »**

Suivie d'une collation

Participation : 10 €

**ATTENTION****Changement d'adresse cette conférence n'aura pas lieu aux Arcenaulx comme d'habitude****mais bien au MED'S 12 rue Saint-Jacques**➤ **Mardi 08 novembre à 14h30**

Les Arcenaulx 25 Cours d'Estienne d'Orves à Marseille, Métro Vieux Port, Conférence de Monsieur Claude ROUSSET, Professeur émérite de Géologie de l'Université de Provence :

**« A propos du Patrimoine naturel : définition, mise en valeur, protection****Exemple de la Région PACA »**

Suivie d'une collation

Participation : 10 €

➤ **Mardi 6 décembre à 14 h 30**

Les Arcenaulx 25 Cours d'Estienne d'Orves à Marseille Métro Vieux Port, Présentation par le Père LEVET d'un :

**« Diaporama sur les mosaïques de Notre-Dame de la Garde »**

Suivie d'une collation.

Participation : 10 €

➤ **Mardi 10 janvier 2012 à 14 h 30**

Les Arcenaulx 25 Cours d'Estienne d'Orves à Marseille Métro Vieux Port.

Pour la traditionnelle galette des rois, **offerte par l'association**, Monsieur Irénée DOMBOUE Béninois et conteur, exerçant à l'Université de Montpellier3 viendra nous narrer quelques :**« Contes Africains »****Pour information** : L'association culturelle MARA organise avec Agence Ailleurs Culture deux voyages :

- Gênes du 16 au 19 novembre 2011

- Naples et la Campanie du 4 au 10 juin 2012

Toute personne intéressée doit se renseigner directement auprès de l'association Mara

au 04 88 84 43 39 ou par e-mail : [associationmara@gmail.com](mailto:associationmara@gmail.com)

Lotissement « Plein soleil » 5 Allée Marie Mauron 13420 Gémenos

**20 – CORSE****Corse du Sud Animateur : Docteur Michel FIX Tél : 04 95 21 61 65 E-mail : [michel.fix2a@orange.fr](mailto:michel.fix2a@orange.fr)****« La Closerie Saint François » 16 boulevard Pascal Rossini 20000 – AJACCIO***Voici le dernier trimestre de l'année**J'espère que l'été s'est bien effectué, sûrement avec toute la famille**Je vous redemande de réfléchir à vos suggestions**Je vous proposerai plusieurs projets dès le début de l'an prochain**Sentiments dévoués.***97 - ILE DE LA REUNION****Animateur départemental : Docteur Daniel VITRY Tél : 02 62 39 30 01 mail : [vitryda@wanadoo.fr](mailto:vitryda@wanadoo.fr)****Adresse : 22 Impasse des Longanis - 97421 La Rivière Saint Louis**

Pas de programme communiqué pour ce trimestre

**NECROLOGIE**

Pour éviter la diffusion d'informations erronées, dorénavant ne paraîtront les annonces de décès, qu'à la demande

des familles ou des proches qui voudront bien nous en informer.

Dr Robert Oddo Marseille

Dr Henri Carpentier Sanary

*Nous prions toutes les familles touchées par la disparition de nos amis, souvent actifs dans notre Association, d'être assurées de notre compassion et d'accepter nos sincères condoléances*

### **NOUVELLES DE LA CARMF**

#### **Retraite moyenne versée au médecin**

42 418 médecins retraités ont perçu une retraite, pour le 2e trimestre 2011, dont le montant moyen s'est élevé à 7 796,42 € correspondant à 2 598,81 € mensuels.

Avec 1 086 € par mois, la retraite moyenne du régime complémentaire représente la plus grosse part (42 %) de la retraite CARMF versée au médecin.

Le régime ASV s'élève en moyenne à 1 006 € mensuels (39 %) suivi du régime de base qui représente 507 €, soit 19 % de la retraite moyenne versée

#### **Réversion moyenne versée au Conjoint Survivant Retraité (CSR)**

**17 831 conjoints survivants retraités** ont perçu une pension de réversion, pour le 1<sup>er</sup> trimestre 2011, dont le montant moyen s'est élevé à **3 471,99 €** correspondant à **1 157,33 €** mensuels.

Comme pour les médecins, c'est le régime complémentaire qui en compose la plus grosse partie avec **54 %** pour une allocation mensuelle moyenne de **625 €**.

Le régime ASV avec en moyenne **373 €** mensuels représente **32 %** de la pension versée et le régime de base seulement **14 %** avec en moyenne **159 €**.

#### **Info carmf cumul emploi –retraite**

Le cumul emploi-retraite est en hausse chez les médecins libéraux.

**Ils étaient 5139 au 1er juillet contre 4457 au 1er janvier dernier**

Soit une augmentation de **682 médecins** en six mois

### **NOUVELLES DE LA FARA**

#### **SUITE ET FIN DU FEUILLETON ASV..?**

#### **FARA Actualités juin -juillet 2011 n°7 (27 juillet 2011)**

La convention médicale vient d'être signée le 26 juillet par la CSMF, le SML et MG France avec l'Union nationale des Caisses d'Assurance-maladie (UNCAM). Elle s'appliquera pendant les 5 prochaines années. Elle comporte bien un volet sur le sauvetage de l'ASV, comme les Syndicats l'avaient exigé en préalable aux négociations.

Des discussions spécifiques à l'ASV ont eu lieu au Ministère de la Santé entre ses représentants, ceux des Caisses de Sécurité Sociale, des 5 syndicats représentatifs et de la CARMF en mai et juin dernier. La FARA n'avait pas été invitée, mais, son président, membre du bureau de la Caisse, faisait partie de la délégation CARMF lors des 2 dernières réunions. La parution de l'accord signé au Journal officiel et l'entrée en vigueur de la convention médicale pourraient intervenir en octobre. Le texte signé devrait reprendre l'article 63 du projet présenté le 21 juin :

*"Les représentants syndicaux des médecins et l'Union nationale des caisses d'assurance maladie réaffirment leur attachement au régime ASV des médecins et à sa pérennisation. La pérennisation de ce régime est un des socles fondamentaux de la convention médicale.*

*Afin de pérenniser le régime ASV, des efforts importants doivent être réalisés :*

*- Dans le respect du contrat conventionnel établi, l'Assurance maladie confirme son engagement et réaffirme son attachement à l'ASV ;*

*- Cotisants, anciens cotisants et retraités participeront conjointement et de manière proportionnée à leur capacités contributives aux efforts de pérennisation de leur*

régime afin que chacune des générations en bénéficie en cohérence avec le niveau de sa contribution.

Le régime ASV sera réformé cette année, pour une entrée en vigueur en 2012, sur la base des principes suivants :

1. Assurer la pérennité financière du régime ;
2. Maintenir un niveau de retraite ASV d'environ 40% de la retraite totale d'un médecin ;
3. Instaurer une cotisation proportionnelle aux revenus ;
4. Confirmer et renforcer la prise en charge des cotisations par l'assurance maladie, qui maintiendra, sur l'ensemble des cotisations proportionnelles et forfaitaires, une prise en charge aux 2/3 pour les médecins de secteur 1 ;
5. Maintenir le pacte entre les générations via un effort partagé entre cotisants, anciens cotisants et retraités ;
6. Garantir aux jeunes générations un régime pérenne et équilibré pour maintenir l'attractivité de l'exercice libéral ;
7. Lisser dans le temps les efforts pour les rendre progressifs ;
8. Prendre en compte, dans les efforts de la réforme, les situations individuelles, tant en terme de rendements passés que de revenus ;
10. Instaurer des clauses de rendez-vous réguliers entre l'ensemble des parties prenantes à la réforme pour s'assurer de la pérennité financière du régime, ce qui permettra le cas échéant de revaloriser plus tôt que prévu les prestations.
9. Prendre en compte la situation des conjoints survivants, en prévoyant que la baisse des pensions ne s'appliquera pas aux pensions de réversion liquidées à la date d'entrée en vigueur de la réforme, pour la part des points inférieurs à la pension de réversion moyenne ; Dans l'attente de l'avenant mettant en œuvre ces réformes, la participation des caisses au titre du régime des avantages complémentaires de vieillesse prévu à l'article L. 645-2 du code de la sécurité sociale à la cotisation due par les médecins conventionnés est fixée à hauteur de 66,66% du montant de la cotisation. "

Les grandes lignes, qui feront l'objet de l'avenant conventionnel, seraient pratiquement fixées : doublement des cotisations, baisse des prestations prévues avec diminution générale de l'ordre de 10 % la valeur du point, mesures qui s'étaleraient sur trois ans...

La solidarité intergénérationnelle des médecins dans la réforme de l'ASV est affirmée : le texte précise que l'effort sera « *partagé entre cotisants, anciens cotisants et retraités* ». Les conjoints survivants ont droit à un sort particulier (article 9). Le projet de convention ne dit rien au sujet des médecins du secteur II qui pourraient, pour amortir le choc du doublement de leurs cotisations, voir les cotisations baisser d'un tiers en échange d'une baisse d'un tiers de la valeur du point.

La baisse de la valeur du point ASV, en € courants, (15 € en 2012, 14,50 € en 2013 et 14 € en 2014) pourrait être partiellement compensée par le retour, dès 2012, à l'indexation sur les prix du point du Régime complémentaire, comme l'est déjà celui du Régime de base.

La retraite globale incluant les 3 régimes pourrait alors rester pratiquement à son niveau actuel, en € courants, jusqu'en 2014, puis remonterait en fonction de l'inflation à partir de 2015.

Le retour à l'évolution selon l'indice des prix du RC que nous demandons depuis plusieurs années a été confirmées lors du dernier CA de la CARMF du 18 juin 2011.

**Simulation de la Retraite globale en € courants de 2011 à 2021 avec baisse du point ASV à 14 € sur 3 ans puis indexation sur l'Indice des prix (2 %) le RB et le RC étant indexés sur l'IP dès 2012.**

(retraite globale moyenne de 30 000 €)

Année	Point ASV	Retraite ASV	RB+RC indexés + 2	Retraite Globale	#N-I
2011	15.55	12 000	18 000	30 000	

2012	15.00	11 576	18 360	29 936	- 64
2013	14.50	11 190	18 727	29 917	-19
2014	14.00	10 804	19 102	29 906	-11
2015	14.28	11 020	19 484	30 504	+ 598
2016	14.57	11 244	19 873	31 117	+ 613
2017	14.86	11 468	20 271	31 739	+ 622
2018	15.15	11 691	20 676	32 367	+628
2019	15.46	11 931	21 090	33 021	+ 654
2020	15.77	12 170	21 512	33 682	+ 661
2021	16.08	12 409	21 942	34 351	+ 669

Dr Claude Poulain, 27 juillet 2011

### **ESPACE CULTUREL**

... Voici quelques citations et proverbes que je vous propose pour le plaisir et la réflexion.

" L'essentiel est l'emploi de la vie, non sa durée. "

\*Sénèque"

"Ne crains pas d'avancer lentement, crains seulement de t'arrêter."

Sagesse chinoise

"Ne regrettons pas le passé, ne nous préoccupons pas de l'avenir : le sage vit dans le présent."

Viramakarita

Dr Hubert AOUIZERATE

### **L'ELECTION TRIENNALE POUR LE RENOUVELLEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION D'ASRAL7 CARMF DOIT AVOIR LIEU EN MARS 2012.**

Nous faisons appel à tous les adhérents qui souhaiteraient s'impliquer activement dans la vie de notre association, de réfléchir à leur candidature

### **LA PROCHAINE ASSEMBLEE GENERALE DE L ASRAL7**

**AURA LIEU LES SAMEDI 31 MARS 2012 ET DIMANCHE 01 AVRIL2012**

**A CAVAILLON**

**Responsable de la publication :**

**Docteur Hubert AOUIZERATE**

MARSEILLE

173 Chemin de l'Oule « Clos de Montolivet Villa 2 » 13012

**Tél : 09 52 10 45 25**  
**Fax : 09 57 10 45 25**

**E-mail : haouiz@gmail.com**  
**Site Internet : <http://asral7.com>**

**Imprimé et routé** par le « Centre Provençal pour la mucoviscidose ».